



CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

V CÉGEP DE VICTORIANVILLE

GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES EN CULTURE BIOLOGIQUE (36 HEURES)

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et conseillers qui souhaitent utiliser de bonnes pratiques agroenvironnementales.

13 et 27 février,
6 - 13 et 20 mars,
et une journée à l'automne 2018
9 h à 16 h

Lieu : **Cégep de Victoriaville**
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3
Local à confirmer
Aussi offert sur Internet

Coût : **330,00 \$(tx incl) à Victoriaville**
380,00 \$(tx incl) sur internet

Formateur

Denis La France, DTA

Expert en agriculture biologique

Chargé de projet au CETAB+

Enseignant en agriculture biologique

FORMATION



Inscription

Date de confirmation :

8 février 2019

La méthode privilégiée est de s'inscrire avec le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.cetab.org/formation/gestion-des-matieres-organiques>

Après avoir rempli ce formulaire, vous obtiendrez une facture et différents modes de paiement seront disponibles :

- Paiement sécurisé avec une carte de crédit via Paypal ;
- Vous pouvez aussi imprimer le formulaire en page 3 de ce document et nous le faire parvenir par la poste avec votre paiement

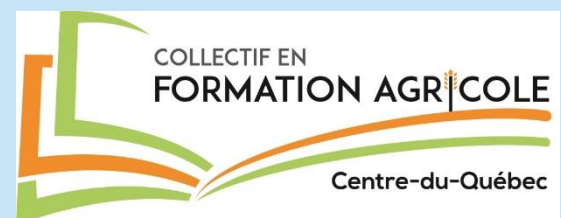
Josée Allard

CETAB+

Cégep de Victoriaville

475, rue Notre-Dame Est

Victoriaville (Québec) G6P 4B3



GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES EN CULTURE BIOLOGIQUE

36 heures

Objectif

- 🌱 Gérer les matières organiques de la ferme.

Contenu

- 🌱 Décrire les matières organiques de la ferme;
- 🌱 Comprendre le cycle des matières organiques;
- 🌱 Échantillonner un amendement ou fertilisant organique;
- 🌱 Appliquer une technique de disposition des engrais de ferme;
- 🌱 Appliquer des techniques de compostage;
- 🌱 Choisir et cultiver des engrais verts;
- 🌱 Travailler les sols et enfouir les matières organiques.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le cours

Comprendre les sols ou l'équivalent

* Avec cette formation, vous étudierez les bonnes pratiques favorables à l'environnement. *

***** Cette formation est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions. En cas d'annulation du cours, nous vous contacterons et nous annulerons votre paiement. *****

Politique de remboursement

Une personne qui s'inscrit à un cours hors programme autofinancé doit déboursier la totalité des coûts du cours afin que l'inscription soit reconnue. En cas d'annulation de cours par le CETAB+, ce montant est remboursé intégralement. Si le participant doit annuler son inscription à la suite d'une modification à l'horaire prévu et annoncé par le CETAB+, le montant sera remboursé intégralement à la condition que le participant n'ait pas débuté le cours selon le nouvel horaire. Si le participant désire annuler son inscription, il doit en faire la demande par écrit (papier ou courriel). Il peut alors être remboursé conformément aux modalités suivantes :

A) Si l'annulation est reçue au moins 10 jours ouvrables avant le début prévu du cours, le remboursement sera fait en retenant un montant de 50 \$ pour l'administration du dossier;

B) Si l'annulation est reçue entre 2 et 9 jours ouvrables avant le début prévu du cours, le remboursement sera fait en retenant 50 % des coûts d'inscription (minimum 50 \$) pour l'administration du dossier;

C) Si l'annulation est reçue le jour ouvrable qui précède le début du cours ou après, aucun remboursement ne sera effectué.

Informations

JOSÉE ALLARD

Agente de projet en services-conseils et aux opérations

CETAB+

819 758-6401, poste 2791

formation@cetab.org



CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

V CÉGEP DE VICTORIAVILLE

475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3
Tél. 819 758-6401, poste 2791 Fax. 819 758-8960

formation@cetab.org

Formulaire d'inscription

Nom (à la naissance)

Prénom

Adresse principale

Ville

Code postal

Téléphone résidentiel

Cellulaire

Courriel

Scolarité agriculture		Scolarité autre	
DEP	<input type="checkbox"/>	DEP	<input type="checkbox"/>
AEC	<input type="checkbox"/>	AEC	<input type="checkbox"/>
DEC	<input type="checkbox"/>	DEC	<input type="checkbox"/>
CERTIFICAT univ.	<input type="checkbox"/>	CERTIFICAT univ.	<input type="checkbox"/>
BAC univ.	<input type="checkbox"/>	BAC univ.	<input type="checkbox"/>
MAÎTRISE	<input type="checkbox"/>	MAÎTRISE	<input type="checkbox"/>

Date de naissance

Nom de l'entreprise (obligatoire)

NEQ (obligatoire)

Secteur d'activité

Statut

Producteur Main-d'œuvre agric.

Relève agric. Autre

Nom du cours

GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES EN CULTURE BIOLOGIQUE

Durée : 36 heures (9 h à 16 h)

Dates : 13 - 27 février, 6, 13 et 20 mars
et une journée à l'automne 2019

Coût : 330.00 \$ à Victoriaville

380.00 \$ sur Internet

Chèque Visa Mastercard

No _____

Exp. _____ **MM-AA**

Nom _____

J'ai pris connaissance de la politique de remboursement et j'autorise l'institution à transmettre les données nécessaires aux organismes impliqués dans ma formation.

Signature de l'étudiant

Date : _____

